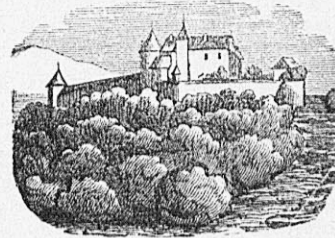




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 —  
6 mois, » 2 50  
Etranger : 1 an, 8 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux  
de poste.

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,  
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Lettres et argent francs de  
port.

BULLE, le 29 mai 1891.

## Vevey-Bulle-Thoune.

La question du chemin de fer Vevey-Bulle-Thoune est au moins, une fois, une de celles qui ne présente aucun caractère politique, philosophique, moral ou religieux. Nous l'aborderons, pour cela, avec d'autant plus de plaisir et d'intérêt. Ce projet de voie ferrée étroite n'a qu'une importance exclusive de finances et d'intérêt économique pour la contrée qu'elle est appelée à desservir, soit particulièrement pour la Gruyère.

Les opinions les plus diverses se manifestent, sans distinction de partis, sur l'utilité de cette entreprise qui se présente, il est vrai, au premier abord, sous un aspect plus favorable que désavantageux.

Cependant, après réflexion, et en tenant compte de toutes les considérations pour et contre cette œuvre depuis longtemps à l'étude, une hésitation bien légitime se produit dans les esprits sages et raisonnables de notre pays. La solution de ce grave problème est, en effet, d'un ordre supérieur, car il y va de l'avenir, soit de la prospérité et de la richesse de la partie la plus intéressante de notre canton, si intéressant toujours, à tous les points de vue.

Si nous consacrons aujourd'hui un article, suivi peut-être de plusieurs autres, à ce nouvel instrument de transport et de relations intercantionales, en général, ce n'est pas que nous ayons la prétention de nous ériger en autorité souveraine, dans la matière, et de vouloir nous poser en juge absolument compétent.

Toutefois, pour l'édification de tous les intéressés, nous émettrons franchement notre manière de penser, à ce sujet, au risque peut-être de nous tromper, ce qui est possible, sans que cela soit absolument certain, au contraire.

Une appréciation générale s'impose tout d'abord, en ce qui touche l'utilité et les résultats pratiques, soit financiers, de nos chemins de fer en Suisse.

Le développement des voies ferrées est-il, oui ou non, avantageux aux intérêts d'un petit pays qui, comme le nôtre, ne représente pas une puissance industrielle, par ses mines et ses fabriques, comme l'Angleterre et la Belgique, par exemple ?

Nous croyons pouvoir répondre négativement à cette question.

Abstraction faite du mouvement plus ou moins considérable des voyageurs, qui se produit en Suisse, et de l'argent que ces derniers sèment rapidement au passage dans nos grandes et petites villes et aussi dans nos campagnes, il faut admettre que le trafic, soit le transport des marchandises d'importation et d'exportation, a enlevé à notre pays une grande ressource et qu'une quantité de bras ont été livrés à l'inaction par la concurrence des voies ferrées dont les tarifs réduits ont favorisé l'expédition et la réception des marchandises de toute nature, au plus grand profit des compagnies de chemins de fer, de leurs actionnaires et des grandes maisons de commerce, relativement rares chez nous, et des centres industriels, plus rares encore.

Nous reconnaissons donc, en principe, l'incontestable valeur de la locomotion à vapeur, dans les grands Etats. Il serait impossible, en effet, que ceux-ci puissent satisfaire aux exigences impérieuses du commerce et de l'industrie modernes, en raison premièrement des grandes distances qu'ils auraient à faire parcourir à leurs produits; des frais énormes qu'entraîneraient pour eux les moyens de transport dont ils disposaient avant l'invention des chemins de fer et, enfin, de la perte de temps qui résulterait pour eux, dans l'expédition et la livraison de leurs marchandises. L'application de la vapeur a, du reste, été découverte pour s'en servir et les Stephenson et les Fulton auront éternellement droit à la reconnaissance des hommes.

Mais, dans un petit Etat comme le nôtre, sans grand commerce, sans grandes industries, bien que nous tenions une place des plus honorables en Europe, par le mérite, à ces deux points de vue, l'éta-

blissement de ce nombre presque prodigieux de voies ferrées et qui s'accroît tous les jours davantage, a été, pour la Suisse, plutôt défavorable qu'avantageux, nous osons le dire, sous peine de nous faire taxer de réactionnaire. Et, lorsque le Simplon, surtout, coalisé avec le Gothard, sera devenu, comme cela est presque certain, un fait accompli, nous aurons, par ces deux œuvres gigantesques, et à laquelle nous avons donné les mains, contribué à créer une situation économique qui ne nous donnera peut-être pas toutes les satisfactions que nous espérons en attendre, sans vouloir même parler des intérêts de la défense nationale.

Cette introduction préparera nos lecteurs au prochain article que *la Gruyère* consacra à la ligne Vevey-Bulle-Thoune.

## NOUVELLES SUISSES

**Chambres fédérales.** — Lundi 1<sup>er</sup> juin s'ouvrira la session ordinaire d'été des Chambres fédérales. Parmi les tractanda figurent les objets suivants : Désignation du siège du Musée national (on sait que le Conseil des Etats s'est prononcé définitivement pour Zurich; le Conseil national, qui a voté pour Berne, doit à son tour prendre une décision définitive); droits politiques des Suisses; conditions civiles des citoyens établis ou en séjour; révision de la loi sur les billets de banque; révision des taxes postales; concession des voies ferrées, entre autres Cossonay-gare à Cossonay-ville; loi sur la chasse et protection des oiseaux, etc.

**Postes.** — La commission du Conseil national pour la loi sur les taxes postales a renoncé de proposer la suppression du rayon local pour les lettres. Elle émettra, en revanche, un vœu en faveur de son extension et de la suppression de l'amende pour les lettres insuffisamment affranchies, amende qui serait remplacée par l'obligation d'un affranchissement suffisant au départ de la lettre.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 6

## DEUX SŒURS

PAR  
ANDRÉ THEURIET

Tout en fourrageant parmi les pampres, Maurice, dont les yeux ravis allaient de cette tête brune à cette tête blonde, les comparait involontairement aux grappes noires ou ambrées qu'il détachait de la treille, et il ne savait à laquelle accorder la préférence.

Légères, souples, se haussant sur la pointe des pieds, elles tendaient vers lui leurs mains impatientes et se disputaient chaque grappe avec d'enfantins éclats de rire. Le jeune homme, ému par ces regards lumineux et caressants, troublé par ces bras nus qui frôlaient ses doigts, était parfois si distrait que les raisins glissaient entre ses mains maladroites et allaient s'égrèner à terre.

Comme les grains semés sur le sol, ses pensées moroses de tout à l'heure s'étaient désagrégées et se perdaient diffusées dans une langueur grisante. Il ne songeait plus qu'à déguster les fugaces sensations de plaisir qui montaient vers lui, pareilles aux bulles dorées d'une liqueur capiteuse. Il jouissait voluptueusement du contraste de ces deux beautés si diverse-

ment captivantes. Son admiration et ses désirs s'envolaient tantôt vers les yeux brillants de Françoise, tantôt vers les chastes yeux voilés et les lèvres pures de Claudia. Une atmosphère amoureuse l'enveloppait sans que la tendresse dont il était enivré se localisât dans une inclination distincte pour l'une ou l'autre sœur. Leur double jeunesse, leurs grâces jumelles se confondaient à ses yeux jusqu'à déterminer un douteux et dangereux trouble du cœur, qui le poussait à les adorer toutes deux en même temps. — Et les rires sonores continuaient, mêlés à de sourds bourdonnements d'abeilles dans les raisins murs; l'odeur des résédas foulés aux pieds s'exhalait plus embaumante, entretenant et accroissant encore dans le cerveau de Maurice cette griserie périlleuse qui l'étourdissait.

— Le panier est plein! remarqua tout à coup la sœur aînée.

— Descendez, monsieur Maurice, ajouta Françoise, et venez nous aider à mettre le couvert.

Il secoua la tête, resta un moment ébloui sur son échelle, puis descendit en trébuchant, comme un homme mal réveillé.

Ils regagnèrent la cuisine ombreuse où la mère Bonvard, de retour aux Grangettes, tenait sur un feu clair de sarments une poêle toute grésillante. Prosper Baduel, les reins ceints d'un ample tablier bleu, battait gravement des œufs dans un saladier à côtes, et cet accoutrement faisait mieux ressortir encore sa massive et vulgaire encolure. En entrant, les deux sœurs le saluèrent d'espérables éclats de rire. Mais lui, sans sourcilier, continuait à fonetter la mousse dorée avec la même méthodique attention. Dans le salon, dont la fenêtre ouverte était voilée au dehors par l'épaisse fron-

daison d'un figier, l'oncle César, aidé du granger, disposait sur le buffet les bouteilles de vin blanc qu'il venait de quérir en cave. En un clin d'œil, la nappe de grosse toile fut dressée et les couverts disposés symétriquement.

— A table! s'exclama d'une voix joviale Prosper Baduel, la face enluminée, précédant Josette Bonvard, qui portait sur un plat long l'omelette aux cèpes, ventrue et odorante.

Le déjeuner fut très gai. L'oncle César et Prosper, tous deux supérieurement endentés, y firent royalement honneur. Françoise, elle aussi, mangeait avec son robuste appétit de dix-huit ans. Claudia et Maurice seuls touchaient plus discrètement à chaque plat. La sœur aînée, les yeux baissés, souriait vaguement aux grosses plaisanteries de Baduel et semblait occupée à renouer intérieurement le fil de ses souvenirs. Le professeur, dont l'ivresse gagnée parmi les pampres de la treille paraissait s'être dissipée dans l'obscur fraîcheur de la salle basse, s'étonnait maintenant d'avoir pu se laisser éblouir par la beauté du diable, — provocante, mais un peu garçonnière, de Françoise. — Ses yeux se reposaient sur les lignes si pures du visage de Claudia et il était presque honteux d'avoir osé mettre en balance la grâce chaste de l'aînée avec le charme tout sensuel qui émanait de la personne de la cadette. En même temps, le souvenir des félicitations indiscrettes du père Bonvard lui revenait avec une subite acuité. Un regret mélancolique lui serrait le cœur à l'idée que Claudia deviendrait peut-être la femme de Baduel. Il la trouvait plus poétiquement attirante, maintenant qu'il la soupçonnait d'être promise à Prosper, et son penchant pour la délicate beauté de la sœur aînée était encore accru par ce dépit si humain, qui nous entraîne à désirer ce que

GNIFIQUE  
de semence  
chez  
oud, boulanger, Bulle.  
rédit Gruyérien  
sons H662F à l'agence de  
in & Vogler, Fribourg. [367]  
angerie.  
ujours à la boulangerie  
de l'église, à Bulle, des  
tes qualités, ainsi que  
rix réduits. [333]  
emprunter  
2,000 fr. sur hypothèques  
de double valeur cadas-  
eau du journal qui indi-  
[371]  
emande  
uisine et un bon valet  
à l'année. Entrée immé-  
eau du journal. [373]  
rier scieur,  
ruban et au cylindre, est  
ment chez les frères Bér-  
Denis. [372]  
ENDRE  
prêt à atteler, chez F.  
échal, à Bulle. [282]  
PRÉPARÉE  
PAR  
A. PANGHAUD  
VEVEY  
POUR VEUX  
et bon marché rempla-  
le lait naturel pour l'éle-  
rcrolets, agneaux, etc. —  
le litre.  
10, 25 ET 50 KILOG.  
35 LE KILOG.  
BARRAS, à Bulle. [127]  
endre :  
tous, presque neuf.  
erie GLASSON, Bulle. [376]  
POUR  
cité efficace  
ANS LE  
E NEUCHÂTEL  
resser à  
LA  
libérale  
journaux  
us dans le canton  
Suisse.  
entimes la ligne.  
directement :  
A SUISSE LIBÉRALE  
ert 8, Neuchâtel.  
CAOUTCHOUC  
OLIET  
phe, Bulle.  
DUER  
tout neuf, bien tourné  
du journal. [354]  
duer :  
S'adresser à ESSEIVA-  
ulle. [377]  
DUER  
entièrement réparé à  
chaussée, chez Maxime  
Bulle. [356]  
ndre :  
S. Crédit foncier.  
ILLET, avocat, Bulle.  
p. Emile Lenz,





